
Notice pour les dossiers des candidats de Terminale

(y compris les candidats scolarisés au CNED et dans un établissement français à l'étranger homologué)

Vocabulaire utilisé dans le cadre de cette procédure :

- **Les CPGE** constituent une **formation** –
- Les CPGE sont classées en **3 filières** : scientifique, économique et commerciale, littéraire
- **Chaque filière** se subdivise en **voies** :

- **la filière scientifique 1^{ère} année** comprend l'ensemble des **voies** suivantes :

MPSI (mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur), PCSI (physique, chimie, sciences de l'ingénieur), PTSI (physique, technologie, sciences de l'ingénieur), BCPST-Véto, (biologie, chimie, physique, sciences de la terre – préparation aux écoles vétérinaires), TSI (technologie et sciences industrielles), TB (technologie, biologie), TPC (technologie, physique, chimie), ENS Cachan « C », (arts plastiques)

- **la filière économique et commerciale 1^{ère} année** comprend l'ensemble des **voies** suivantes :

ECS (économie, option scientifique), ECE (économie, option économique), ECT (économie, option technologique), ENS Cachan « D1 » (**voie juridique**), ENS Cachan « D2 » (**voie économique**),

- **la filière littéraire 1^{ère} année** comprend l'ensemble des **voies** suivantes : lettres, lettres et sciences sociales, Ecole nationale des Chartes, St-Cyr.

A/ PROCEDURE NORMALE

Fiche de candidature :

- **je ne dépasse pas 12 candidatures au total**, que je peux répartir librement entre les différentes voies et filières,
- **je ne peux pas, pour une même voie, demander plus de 6 établissements différents**,
- **je remplis une fiche par candidature** (c'est à dire pour chaque voie demandée dans un établissement).

1) Constitution du dossier de candidature (un dossier pour chacune des candidatures) :

J'insère dans une chemise plastifiée transparente, [à coin ouvert, format 21 x 29,7] **les pièces suivantes** :

- **la fiche de candidature**,
- les bulletins des 3 trimestres de la classe de 1^{ère},
- les bulletins des 2 premiers trimestres de la classe de Terminale,
- la copie du relevé des notes obtenues à l'Epreuve Anticipée de Français (EAF),
- une enveloppe autocollante de format 23 x 32,4 cm, pliée en deux, affranchie à 1,22 euro, portant l'adresse du candidat.

2) Constitution (le cas échéant) du dossier de demande d'internat :

(un seul dossier par établissement demandé, quel que soit le nombre de voies auxquelles je suis candidat dans un même établissement)

J'insère dans une enveloppe, sous pli confidentiel (noté « demande d'internat ») **les pièces suivantes** :

- **la fiche de demande d'internat**, que j'aurai au préalable téléchargée depuis le site
- la notification de bourse du second degré, éventuellement,
- le rapport de l'assistante sociale, éventuellement.
- la copie de l'avis d'imposition des parents. (Le montant brut imposable sera saisi en ligne lors de l'inscription).

3) Dépôt des dossiers de candidature :

Je remets le(s) dossier(s) complet(s) à mon établissement, qui, après avoir joint la fiche pédagogique (appréciations des enseignants et avis du chef d'établissement) le(s) transmettra, au plus tard le 7 avril, aux établissements destinataires.

4) Inscription administrative dans l'établissement d'accueil :

- Je suis les instructions qui me seront données, par mon établissement d'accueil, sur le site Internet de la procédure.

B/ PROCEDURE COMPLEMENTAIRE

Je peux y participer dans l'un des deux cas suivants :

1^{er} cas : je ne me suis pas inscrit, dans les délais, à la procédure normale,

2^{ème} cas : je n'ai pas obtenu, dans le cadre de l'inscription à la procédure normale, de proposition.

Dans le 1^{er} cas : **je constitue un dossier, dès le 21 mars**, en saisissant en ligne les informations relatives à mon identité, mes coordonnées et ma scolarité actuelle. Je saisisrai mes bulletins des 3 trimestres des classes de Première et Terminale dès qu'ils seront en ma possession.

Dans le 2^{ème} cas : **je n'ai pas besoin de me réinscrire une seconde fois, mais je saisisrai** mes bulletins des 3 trimestres des classes de première et de Terminale dès qu'ils seront en ma possession.